

[Traduction]

LES TRANSPORTS**LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE**

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports que l'on a relevé de certaines de ses fonctions extra-parlementaires. Peut-on maintenant espérer voir revenir rapidement l'ordre dans la pagaille qu'il a découverte? Peut-il nous donner une idée assez précise du temps qu'il faudra à son ministère pour nous proposer des solutions assez définitives? Combien de temps cela risque-t-il de prendre?

Une voix: Dix ans.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que, d'une façon générale, c'est une bonne question à poser à un ministre; mais le député sait combien de domaines relèvent du ministère des Transports: les aéroports, les chemins de fer, les avions, les pistes, les ports, etc. Si le député veut une réponse sur chacun de ces sujets, il lui faudra avoir la patience de rester à la Chambre la prochaine fois que je prendrai la parole, parce que j'en aurai bien pour deux heures. Les ministres des transports de l'Ouest et moi-même avons travaillé dur la semaine dernière et nous avons obtenu quelques résultats. Nous avons quelques travaux en cours à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Nous essayons également de faire quelque chose en Nouvelle-Écosse et d'obtenir un aéroport pour l'Île-du-Prince-Édouard. Si le député veut une réponse complète, je peux lui préparer un mémoire et le lui remettre.

M. Stanfield: Le ministre sait que je pose toujours des questions correctes et que je cherche simplement à m'informer.

M. Marchand (Langelier): C'est le cas de celle-ci.

M. Stanfield: Je suis prêt à attendre ce mémoire. Mais le ministre dit depuis quelque temps déjà qu'il va procéder à une réforme fondamentale de toute la politique des transports au Canada; or la loi est inadaptée à la situation et son ministère n'est pas capable d'y faire face. Sans doute le ministre est-il très occupé à différentes choses dans l'Ouest et dans les provinces Maritimes, mais quand allons-nous voir cette réforme fondamentale? Quand allons-nous mettre un peu d'ordre dans cette pagaille dont parlait le ministre, me semblait-il?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne veux pas intervenir dans ce véritable feu d'artifice. Des observations récentes m'incitent à dire que des questions générales suscitent de longues réponses d'ordre général, aux dépens non pas de la présidence mais des autres députés qui veulent participer à la période de questions. J'espère qu'on s'en souviendra.

* * *

● (1510)

LES PÊCHES**DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES PÊCHEURS LÉSÉS PAR LA FERMETURE DE CERTAINS BANCs—LA QUESTION DES FLOTTILLES ÉTRANGÈRES**

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre d'État chargé des Pêches. Étant donné les problèmes économiques dont souffrent

Questions orales

les pêcheurs côtiers de la Nouvelle-Écosse depuis la fermeture des bancs de La Have, Brown et Georges, qu'entend faire le gouvernement pour aider ces pêcheurs pendant cette période difficile? Le ministre dirait-il à la Chambre si d'autres pays observent les règlements de la CIPAN en s'abstenant de pêcher sur ces trois bancs?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, une délégation de représentants de cette région s'est réunie longuement lundi à Ottawa. Des fonctionnaires, d'autres groupes intéressés et moi-même y étions et avons reconnu les problèmes. Nous avons convenu que la solution était de ne pas rouvrir les bancs à la pêche, afin de conserver ainsi les stocks. Nous avisons à tous les moyens possibles pour atténuer les problèmes—j'avoue que cette décision en occasionnera—j'aimerais les limiter le plus possible. La délégation a chargé trois de ses membres de continuer à travailler avec nos fonctionnaires.

Quant à la seconde question, je ne connais pas d'autre pays qui pêche dans la région. Nous avons un navire qui patrouille ce secteur et surveille de son mieux. Je vais me renseigner encore une fois, car il a pu survenir des incidents qui ne m'ont pas encore été signalés.

LA FERMETURE DES BANCs DE LA HAVE, BROWN'S ET GEORGES—LES PATROUILLES ET LES FLOTTILLES ÉTRANGÈRES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il à la Chambre combien de navires participent à surveillance de ce vaste secteur, et combien de rapports il reçoit sur les opérations de pêche? S'agit-il de rapports quotidiens, hebdomadaires ou mensuels? En outre, est-il en mesure d'affirmer que l'activité des pêcheurs canadiens n'est aucunement entravée, alors que les pays étrangers pillent cette ressource, car j'ai oui dire qu'ils pêchent encore au banc Georges?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, je vais enquêter sur ces allégations. Je sais que parfois plus d'un navire patrouille cette région, mais je vais me renseigner à l'intention du député.

* * *

LES COMMUNICATIONS**LA DÉSFFECTATION DE LA BASE DE RADAR DE PINE TREE—LA PROTECTION CONTRE LE VANDALISME—LA QUESTION D'UNE NOUVELLE AFFECTATION**

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Je ne poserai pas de question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Votre Honneur m'en avait-elle permis une?

M. l'Orateur: Non.

M. Marshall: La période des questions doit tirer à sa fin.